



Affaire suivie par :

IA-IPR de lettres
Tél : 04 42 91 70 41/42
Mél : ce.ipr@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence cédex 1

Aix-en-Provence, le 09 septembre 2022

Les IA-IPR de Lettres

à

Mesdames, Messieurs les professeurs de Lettres

s/c

de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

Objet : Lettre de rentrée 2022

Mesdames et Messieurs les professeurs, chères et chers collègues,

Nous espérons que les vacances d'été vous ont permis de vous reposer, de vous ressourcer auprès de vos proches et qu'elles ont été également l'occasion de faire de belles lectures et de préparer sereinement cette rentrée. Puisse l'année scolaire 2022-2023 être pour vous tous pleine de réussites et d'accomplissements, personnels comme professionnels. Nous sommes heureux de vous retrouver en cette rentrée 2022. Plus que jamais nous sommes mobilisés pour vous soutenir dans les efforts qui sont les vôtres, dans les moments de doute ainsi que dans les épreuves que vous pouvez traverser.

Nous accueillons avec plaisir les professeurs et lauréats de concours qui intègrent l'académie à la rentrée. Nous remercions particulièrement les professeurs tuteurs et formateurs qui ont accepté d'accompagner leurs jeunes collègues et qui vont seconder l'Inspection dans ses missions de formation. Cet engagement dans une mission essentielle favorise l'entrée dans le métier et l'intégration dans les établissements.

Notre gratitude va également à tous les professeurs qui ont assuré la bonne tenue des examens, afin de permettre aux élèves de clore leur année dans les meilleures conditions. Un bilan de cette session de l'EAF sera transmis dans les jours qui viennent.

L'équipe des inspecteurs de Lettres accueille Elsa Cellier à laquelle nous souhaitons la bienvenue. Elle remplace Catherine Daumas qui a quitté l'académie. L'équipe sera composée cette année de sept IA-IPR : Odile Aubert, Elsa Cellier, Bénédicte Colau, Audrey Clerc, Florentina Gherman, Alain Guerpillon et Julia Vignes.

Les Chargées de Mission d'Inspection se verront confier le suivi des stagiaires et les visites d'accompagnement, comme par le passé. Nous les remercions pour le travail qu'elles conduisent à nos côtés. Vous trouverez sur le site académique des Lettres¹, ainsi qu'à la fin de cette lettre de rentrée, les adresses électroniques des IA-IPR et des CMI avec la répartition des dossiers et des secteurs d'inspection. Nous vous invitons, si vous

¹ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_57052/fr/accueil

souhaitez nous écrire, **à utiliser exclusivement vos adresses académiques et à toujours indiquer votre établissement.**

La rentrée est toujours un moment fort pour les professeurs, confirmés ou débutants. C'est la promesse de rencontres toujours émouvantes avec les élèves ; c'est aussi le plaisir de les accueillir et de leur enseigner notre discipline, parmi les plus riches et exigeantes. Le ministre de l'Education nationale, Pap Ndiaye, dans la lettre qu'il vous a adressée, a noté que « vous leur parlez à l'âge où l'on cherche des repères, des convictions, alors que notre époque est souvent en défaut de les offrir ». « Cet enseignement est tourné vers la connaissance. Vers l'estime de soi et des autres. Vers la possibilité pour chacun de tracer son chemin. ». En effet, les Lettres, plus que toute autre matière, agissent sur l'esprit des élèves, les touchent et les enrichissent. C'est là votre tâche la plus noble et la plus belle ; c'est l'apport le plus précieux de la littérature que faire rêver, réfléchir sur soi et sur le monde, donner à voir, à sentir et à penser. Pour autant, nous savons également les mutations que connaît l'enseignement du français, les difficultés que vous rencontrez souvent pour faire lire vos élèves, parfois même pour se procurer les livres que vous leur demandez.

La mission essentielle des enseignants de Lettres dans le secondaire s'inscrit dans la continuité du renforcement du français à l'école élémentaire, avec l'objectif de réduire les inégalités dont nous savons qu'elles perdurent particulièrement dans les zones isolées et en éducation prioritaire au sein de notre académie.

Par la compréhension raisonnée du lexique et du système de la langue, par le développement des capacités de lecture, d'expression écrite et d'expression orale au travers de pratiques variées, qui favorisent l'attention, l'imagination et la conceptualisation, par la mise en contact avec la forme supérieure du langage qu'est la littérature, qui apporte une compréhension irremplaçable du monde, une capacité à mieux user soi-même du langage et à mieux entendre celui des autres, l'enseignant de Lettres garantit à chaque élève un parcours de réussite, et contribue, en obviant à la lecture en aveugle ainsi qu'au prêt-à-penser, à la formation de la personne et du citoyen.

Les axes proposés ci-dessous constituent des pistes, tout autant que des préconisations, pour vous permettre de mettre en œuvre les programmes, de conjuguer attentes institutionnelles et goût pour la lecture, pour l'enseignement de la langue et de la littérature françaises qui sont au cœur de notre métier commun.

Cette lettre de rentrée a donc pour ambition de vous apporter un certain nombre d'informations officielles, mais aussi de nourrir votre réflexion didactique face aux enjeux de notre discipline et aux difficultés de mise en œuvre des programmes que vous pouvez rencontrer dans les classes.

Nous avons fait le choix de ne pas séparer le collège et le lycée, de façon à saisir l'importance de la continuité dans notre enseignement, sans méconnaître les spécificités de chaque niveau.

Une part importante de notre réflexion est consacrée à la question de la lecture des œuvres, lesquelles sont au centre de notre enseignement. Nous attirons toutefois votre attention sur l'importance que prend l'enseignement de la langue, évidemment au collège, mais aussi désormais au lycée. Comme pour l'étude des œuvres, la continuité entre le collège et le lycée est fondamentale.

Le sommaire contient des liens actifs qui vous permettent d'aller directement sur les points sur lesquels vous souhaitez revenir. La lettre se propose donc d'aborder les points suivants :

1. LA LECTURE : UN ENJEU ESSENTIEL	4
2. LA LECTURE DES ŒUVRES INTÉGRALES	4
a) L'accompagnement de la lecture : un point de vigilance incontournable	4
b) L'étude l'œuvre intégrale	5
c) La lecture cursive.....	6
D) L'évaluation.....	6
Le devoir de fin de séquence : dissertation sur œuvre ou question de réflexion littéraire sur l'œuvre étudiée...	6
Les travaux intermédiaires tout au long de la séquence	7
3. LE PROGRAMME D'ŒUVRES DE LA CLASSE DE PREMIÈRE ET L'EAF	8
Nouveau programme limitatif de français en classe de Première	9
4. L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE	9
5. LES TESTS D'ÉVALUATION ET LA REMÉDIATION (fluence, lecture compréhension)	10
6. L'ENSEIGNEMENT DE LA SPÉCIALITÉ « HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE »	11
9. LES VISITES DE L'IA-IPR DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES CLASSES	12
Le rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR	12
La visite d'inspection obligatoire	12
La visite d'accompagnement.....	12
La séance présentée lors d'une observation en classe	13
10. CONTACT AVEC LES IA-IPR DE LETTRES :	13
ANNEXES :	14
COORDONNÉES DES IA-IPR DE LETTRES :	14
IA-IPR DE LETTRES : SECTEURS D'INSPECTION PAR RESEAUX	14
IA-IPR DE LETTRES : RÉPARTITION DES DOSSIERS 2022-2023	15
IA-IPR DE LETTRES : RÉPARTITION DES DOSSIERS 2022-2023	16
COORDONNÉES DES CHARGÉS DE MISSION D'INSPECTION.....	17

1. LA LECTURE : UN ENJEU ESSENTIEL

La lecture des œuvres intégrales, au collège comme au lycée, reste le grand chantier et la plus grande mission du professeur des Lettres.

L'année dernière, le président de la République a rappelé son ambition de mettre la lecture au cœur de la vie de tous les Français, en déclarant **la lecture grande cause nationale**². Le ministre de l'Éducation Nationale a également mis l'accent en cette rentrée 2022 sur la nécessité d'accorder une attention particulière à la lecture : *« Dans l'esprit de donner en partage des savoirs qui permettent d'autres savoirs, il est de même indispensable de promouvoir la lecture. Elle est le meilleur moyen pour chacun d'aller au-delà de lui-même, d'aller à son rythme le plus loin possible. »*

Il appartient aux professeurs de Lettres de revivifier la relation qu'entretiennent les jeunes générations avec le livre. À ce titre, nous souhaitons que l'académie d'Aix-Marseille s'engage dans des initiatives visant à valoriser la lecture à travers diverses actions : prix littéraires, concours de lecture à voix haute, concours de lecture au sein des établissements ou des villes, concours d'écriture et de comptes rendus de lecture, concours de présentation des travaux réalisés par les élèves dans leur carnet de lecture, etc. Nous travaillerons avec les professeurs volontaires à la promotion de la lecture, et **nous vous invitons d'ores et déjà à nous faire part des projets que vous souhaiteriez porter.**

Les programmes de lycée ont mis au centre de l'enseignement du français depuis 2019 **la lecture des œuvres intégrales**. Cela implique également que les professeurs de collège accordent et ménagent une place importante dans leurs progressions annuelles à l'étude des celles-ci. **Les programmes de collège** engagent à faire étudier au moins trois titres en œuvre intégrale, et la lecture **d'au moins six œuvres** qu'il importe que les élèves aient effectivement lues chaque année, tandis que les élèves de Seconde se verront proposer au **moins sept titres**, là où les élèves de Première auront à **lire huit œuvres intégrales**. **Au collège**, il convient de veiller à ce que les élèves rencontrent à la fois des œuvres riches, mais aussi en nombre suffisant, conformément aux préconisations des programmes, pour les doter, **dès la Sixième**, d'une véritable culture littéraire. On gardera en mémoire à cette occasion qu'une nouvelle ne saurait constituer une œuvre intégrale (à l'exception de la nouvelle fantastique en Quatrième, préconisée par les programmes) et qu'il convient plutôt, **au collège, comme au lycée**, de proposer la lecture de nouvelles (en 4^{ème}) ou de recueils de nouvelles (en 2^{nde}), comme les programmes vous y invitent. Nous recommandons l'étude d'un roman du XIX^e siècle en classe de 4^{ème}. Les professeurs peuvent proposer, au collège, au moins trois titres tirés de la littérature patrimoniale, et au moins trois autres issus de la littérature de jeunesse. Il s'agira à la fois de s'inscrire dans les entrées des programmes spécifiques aux cycles 3 et 4, mais aussi de susciter le plaisir et le désir de lire.

2. LA LECTURE DES ŒUVRES INTÉGRALES

a) L'accompagnement de la lecture : un point de vigilance incontournable

Votre première attention est donc de réfléchir à la manière **d'accompagner vos élèves, de la Sixième à la Première, dans la lecture des œuvres intégrales**, puisque celles-ci constituent le cœur de votre travail autour duquel toutes les activités de la classe doivent s'organiser. Aucun travail pertinent ne peut se faire en cours de français sans la lecture personnelle des œuvres par les élèves. C'est un point de vigilance important auquel vous saurez accorder toute votre attention. **Le premier travail du professeur est donc d'amener ses élèves à la lecture effective des œuvres proposées. Au collège, comme au lycée**, il convient de réfléchir aux manières de faire lire les œuvres et d'accompagner les élèves dans ce travail, qui ne va plus de soi et ne se fait pas toujours en autonomie. Ainsi, avant de penser à engager l'étude d'une œuvre intégrale, le professeur doit s'assurer et proposer des activités en vue de la lecture effective. **Le carnet de lecture apparaît dès lors comme un outil privilégié** pour garder la trace du travail et des activités menées tout au long de l'année. C'est le support essentiel permettant de faire en sorte que l'élève lise, garde une trace de sa lecture et maîtrise l'œuvre et ses enjeux. À partir du carnet de lecture, de nombreuses activités d'écrit et d'oral peuvent être envisagées. Vous trouvez d'ores et déjà sur le site des Lettres des propositions d'activités et de démarches. Des formations sur la lecture ont été inscrites au PAF et nous invitons à vous y inscrire. **Comme pour les devoirs, il est important que la première fois où le carnet de lecture est**

² <https://www.education.gouv.fr/ete-2021-ete-2022-la-lecture-grande-cause-nationale-323642>

entrepris, le travail soit fait avec la classe. On peut ainsi lire en classe le ou les premiers chapitres d'un roman, l'acte I d'une pièce, etc. et réfléchir avec les élèves à la façon dont on rendrait cette lecture dans le carnet de lecture, de façon à ce que les élèves se fassent une représentation concrète du travail attendu. On scande les étapes de la lecture en leur proposant un calendrier de lecture. On peut également travailler avec eux sur les horizons d'attente du lecteur, en s'intéressant au titre et à l'édition choisie. On peut encore engager une première explication qui orientera ensuite la lecture autonome que les élèves devront faire.

b) L'étude de l'œuvre intégrale

Lire une œuvre intégrale au collège ou au lycée ne diffère pas dans sa finalité ni dans les modalités mises en œuvre, mais dans les attentes que l'on a envers les élèves.

Nous attirons l'attention sur les œuvres traduites qui ne peuvent pas être proposées en œuvre intégrale, mais uniquement en lecture cursive, à l'exclusion des œuvres de l'Antiquité ou du Moyen Âge, pour lesquelles on proposera des éditions adaptées à l'âge des élèves, tandis que pour les explications de texte le professeur sélectionnera une traduction de qualité d'une édition de référence du texte intégral plutôt que des extraits issus de la version adaptée. On peut aussi travailler sur une section conséquente d'une œuvre, quelques chants de l'*Odyssée*, par exemple.

Si l'objectif du professeur est évidemment exigeant, en raison de l'ambition qu'il doit à ses élèves, son premier souci est le renoncement à l'exhaustivité, car étudier une œuvre intégrale signifie effectuer des choix. En effet, la lecture d'une œuvre intégrale s'appuie sur **un projet de lecture orienté**, arrêté par le professeur et partagé avec la classe, en fonction de sa pertinence et de l'attrait qu'il peut susciter chez les élèves. L'objectif central est d'interroger le sens de l'œuvre et d'en mesurer les enjeux. C'est dans ce cadre que l'on peut faire appel aux outils littéraires (génériques, narratologiques, stylistiques, grammaticaux, etc.), lesquels ne constituent jamais une fin en soi, mais restent au service de l'interprétation. Lire une œuvre intégrale implique dès lors que le professeur réfléchisse à la perspective d'étude qui lui semble la plus féconde, afin d'intéresser ses élèves.

Le professeur organise donc la séquence à partir de cette perspective d'étude, laquelle impose, **au collège comme au lycée, des études transversales et des explications de texte qui visent à éclairer le parcours de lecture retenu.** Lorsque l'on propose en 5^{ème} *Les Fourberies de Scapin* de Molière, quel aspect de l'œuvre veut-on privilégier ? Le personnage de Scapin ? La puissance comique de la pièce ? Si on choisit de s'intéresser au personnage de Scapin, par exemple, la séquence va privilégier des explications présentant ce personnage et éclairant le meneur du jeu, tout à la fois acteur et metteur en scène, tandis qu'une étude transversale lui sera consacrée. L'évaluation finale, nourrie par ce travail, reprendra le questionnement portant sur ce personnage et sa relation aux autres. Si le professeur choisit de s'intéresser à un autre aspect de l'œuvre, la séquence sera tout autre. Ainsi, une étude sur la puissance comique de la pièce ne saurait se réduire à inventorier les formes du comique, mais à comprendre les ressorts et les enjeux du comique moliéresque au sein de la pièce, dans la relation que Scapin entretient avec les membres des deux familles. *La Vénus d'Ille* ne peut se réduire à être le support d'une définition de la nouvelle fantastique, mais offre un terrain propice à une réflexion sur les passions destructrices à l'œuvre dans la nouvelle de Mérimée.

Si **au lycée**, les analyses prennent la forme d'explications linéaires, elles peuvent se présenter sous la forme de lectures analytiques **au collège**, en veillant à ménager nécessairement une lecture attentive de l'extrait qui ne peut se limiter à quelques questions de compréhension menant à de la paraphrase. Il est parfaitement possible de mettre en œuvre, dès le collège, des lectures linéaires. Il serait ainsi intéressant que l'approche des textes littéraires s'inscrive dans la perspective des nouvelles orientations préconisées pour le lycée et privilégie une lecture plus attentive au mouvement et au détail du passage étudié, pour progressivement préparer les élèves à cette forme de lecture désormais en vigueur au lycée. Mais, que la lecture soit linéaire, ou analytique au collège, seules importent son exigence et sa qualité, ainsi que la raison pour laquelle le professeur les a choisies. Il convient, en effet, de penser non seulement les extraits choisis, mais aussi l'ordre dans lesquels ces textes sont abordés en classe, de façon à construire un véritable parcours de lecture dans l'œuvre intégrale, en suivant le fil conducteur que représente la perspective d'étude retenue. **Sauf exception motivée, les textes qui font l'objet d'une explication doivent avoir fait l'objet d'une appropriation préalable par les élèves.** Il ne s'agit pas d'anticiper l'analyse menée collectivement en classe, mais de permettre à l'élève de se faire une représentation de ce que dit le texte. **On exclura tout questionnaire de type manuel au profit d'une question permettant un vrai questionnement personnel de l'élève :** s'interroger sur le découpage proposé, sur sa place dans l'œuvre, sur la relation du texte avec le travail déjà

entrepris sur l'œuvre, reformuler le texte, choisir une phrase, une expression ou des mots jugés importants en justifiant le choix, dessiner la scène, un paysage ou un personnage, choisir une musique pour accompagner la lecture et justifier son choix, etc.

En Seconde, nous rappelons que **la littérature d'idées n'a pas à mettre en œuvre des explications de texte**, mais qu'il s'agit de l'objet d'étude privilégié pour initier les élèves à la contraction et à l'essai.

c) La lecture cursive

On peut puiser dans les œuvres de la littérature étrangère, puisque cette modalité de lecture ne requiert pas d'explications de texte et qu'on ne dispose pas nécessairement du texte original.

A cet égard, si la littérature de jeunesse peut, **au collège**, être sollicitée pour les lectures cursives, il est important de veiller à la qualité et à la richesse des œuvres choisies, mais aussi à leur exploitation. Par exemple, le professeur peut aborder cette lecture cursive dans une séquence décrochée « lecture », centrée sur des activités autour du carnet de lecture à laquelle il pourra consacrer quelques heures. Cela peut être l'occasion de développer des cercles de lecture et des activités d'écrit et d'oral. Durant ces séances, on aura à cœur de revenir avec les élèves sur ce qui fait l'intérêt de l'œuvre, mais aussi sur les liens qu'elle entretient avec la perspective de la séquence dans laquelle elle s'inscrit plus largement. C'est également le cas des œuvres traduites du patrimoine littéraire étranger dont on proposera la lecture avec profit, sans pour autant mener d'explications de texte. Ainsi, les élèves pourront lire *Tom Sawyer* ou *L'appel de la forêt*, dès lors que le professeur organisera cette lecture à partir des activités que le carnet de lecteur permet et des cercles de lecture.

Au lycée, la lecture cursive – d'un autre siècle que l'œuvre intégrale en classe de Première – peut être choisie par le professeur parmi l'ensemble des œuvres de la littérature française, mais aussi de la littérature antique ou étrangère ; **elle doit obligatoirement entrer en résonance ou en confrontation avec l'œuvre intégrale**.

En effet, quelle que soit la lecture cursive retenue, il s'agit d'être attentif à **proposer des titres qui éclairent le mieux l'œuvre intégrale choisie et ne se contentent pas de d'illustrer, plus ou moins vaguement, l'intitulé du parcours associé**. Que les professeurs s'autorisent à proposer une œuvre du XVIIIe ou du XIXe siècle, en rien moins susceptible d'intéresser les élèves qu'un titre contemporain dès lors qu'un parcours de lecture guidé a suffisamment préparé et accompagné leur découverte. Le bilan de l'EAF des années passées a mis en évidence le recours systématique à certains titres en lecture cursive, peu propices à éclairer les œuvres, comme le demandent les programmes. Ainsi, certaines propositions ont eu de quoi décontenancer examinateurs et candidats qui ont eu du mal à trouver les liens entre l'œuvre intégrale et certaines lectures cursives proposées et présentées lors de la seconde partie de l'oral de l'EAF. Il est plus pertinent de se poser la question des éclairages que la lecture cursive permet et engage lors de l'étude de l'œuvre intégrale. Enfin, il est important, de **ne proposer qu'un seul titre en lecture cursive, en classe de Première, en particulier**. Cela vous permet d'engager un travail approfondi en classe, et de faciliter le travail du professeur examinateur qui pourra, en amont des épreuves orales, prendre connaissance des œuvres choisies par les élèves, afin de préparer l'entretien, sans alourdir cette préparation par la multiplication des titres.

D) L'évaluation

Le devoir de fin de séquence : dissertation sur œuvre ou question de réflexion littéraire sur l'œuvre étudiée

Le devoir de fin de séquence, dissertation sur œuvre ou question de réflexion sur l'œuvre étudiée, visera dès lors à vérifier l'appropriation véritable de l'œuvre lue par les élèves.

Au collège, il prend la forme d'un sujet de réflexion portant sur la perspective d'étude retenue par le professeur. **Ce devoir, dans sa structure, est toujours travaillé avec la classe**. Ainsi, si celle-ci a lu *Les Fourberies de Scapin* de Molière en s'intéressant au personnage du valet, le devoir de fin de séquence portera sur ce point. Nous vous demandons de le présenter en début de séquence, de façon à apprendre aux élèves à le traiter, pas à pas, tout au long des séances. **Le premier devoir doit être accompli avec les élèves et un corrigé rédigé doit leur être proposé, conçu entièrement à partir du travail du cours**, afin qu'ils mesurent les attentes du professeur et qu'ils comprennent ainsi le sens du cours et des activités qui l'accompagnent. **Cette démarche d'apprentissage, en lien avec la perspective d'étude retenue pour la séquence, doit permettre le réinvestissement du travail mené avec la classe**. Cet exercice de réflexion littéraire et esthétique devrait être le fil conducteur qui organise toute la séquence et les activités proposées durant celle-ci. Ce sujet de réflexion constituera l'évaluation de fin de

séquence ; l'élève pourra alors avoir à sa disposition tous les cours, le carnet de lecture et l'œuvre intégrale annotée. Cette démarche rend possible la compréhension de la cohérence des séances et de la séquence dans son ensemble par l'élève, et permet de percevoir que le travail de lecture est en lien avec l'évaluation finale, laquelle vise à vérifier la manière dont il s'est approprié les lectures qui lui ont été proposées. C'est de cette façon que le cours de français peut faire sens pour l'élève et l'intéresser véritablement, de la même façon qu'il pourra participer à la construction de sa sensibilité de lecteur. On comprend dès lors l'importance d'avoir **un cahier ou un classeur qui garde les traces du travail effectué en classe et notamment des explications de textes et des études transversales.**

Il convient, à cet égard, d'**apprendre aux élèves le plus tôt possible à prendre des notes et de faire un apprentissage systématique et progressif** de cette compétence essentielle. Un élève qui prend le cours en notes est un élève qui ne s'ennuie pas et ne se disperse pas ; bien au contraire, c'est un élève qui, par cet écrit de travail, prend peu à peu la mesure des exercices auxquels il est initié.

Rappelons-le, **le sujet de réflexion du DNB** invite depuis plusieurs années les élèves à s'appuyer sur les lectures faites en classe. **Il convient donc de leur apprendre très tôt à exploiter les œuvres travaillées à la lumière des entrées proposées par les programmes.** Ainsi, dans une classe de Quatrième, pour l'entrée « Individu et société : confrontations de valeurs », on peut, à l'issue d'une séquence sur la tragédie, dans le cadre d'une lecture d'*Andromaque* de Racine, poser la question suivante : « *Qui a le pouvoir dans la pièce de Racine, Andromaque ?* ». On précisera à chaque fois « *Vous vous appuyerez pour développer votre réponse sur votre cours, votre carnet de lecture et votre exemplaire de la pièce* ». De la même manière, si l'on s'inscrit dans l'entrée « Dire l'amour », on pourra étudier la pièce en répondant, par exemple, à la question suivante en évaluation finale : « *Peut-on aimer sans haïr dans Andromaque ?* ». Il s'agit de conduire un apprentissage progressif, afin de préparer les élèves à traiter en fin de Troisième le sujet de réflexion du DNB, mais aussi à arriver au lycée prêts à s'initier aux futurs exercices que sont la dissertation sur œuvre et l'essai.

De la même manière, **au lycée**, il est opportun de prévoir le sujet de dissertation sur œuvre au moment de la conception de la séquence et de ne pas hésiter à laisser aux élèves leur carnet de lecture et leur classeur, ainsi que l'œuvre intégrale, nécessairement annotée, pour traiter ce sujet, dont le libellé pourrait être donné aux élèves en début de séquence, afin qu'ils perçoivent la cohérence du cours. **Cet apprentissage doit être nécessairement commencé dès la classe de Seconde.** Progressivement, en classe de Première, le professeur veillera à une plus grande autonomie en ayant à l'esprit les épreuves écrites de l'EAF notamment. Ainsi, en début d'année, l'élève pourrait disposer de tout le travail réalisé durant la séquence, y compris du livre annoté, puis, au fur et à mesure des séquences, il lui sera demandé de rendre compte d'une lecture de plus en plus experte des œuvres au programme, et de traiter les sujets de dissertation ou d'essai proposés sans l'aide de supports.

Les travaux intermédiaires tout au long de la séquence

Les écrits d'appropriation

Si le sujet de réflexion bien accompagné tout au long de la séquence vient clore les apprentissages, les travaux d'écriture d'invention peuvent accompagner les différentes activités du cours. Nous vous engageons à penser les écrits d'invention en relation avec l'appropriation de l'œuvre intégrale, en favorisant les travaux qui engagent les élèves à exploiter les œuvres ou les textes lus.

Au collège comme en Seconde, ils prennent des formes variées : insertion d'un épisode, réécriture d'une partie du récit ou d'un acte avec un changement d'énonciation ou de point de vue ; rédaction d'une appréciation concernant la préférence pour tel personnage ou tel épisode ; association d'une image au texte et justification de l'illustration ; rédaction d'un portrait, ou d'une description ; suite de texte ; pastiche, etc.

Le contrôle de lecture

Le contrôle doit valoriser l'engagement de l'élève dans sa lecture. Il ne peut se réduire à un questionnaire ou, pire, à un QCM, deux modalités qui sont déconseillées. Le professeur peut proposer une question portant sur l'œuvre lue, ou une section, question qui vise à impliquer l'élève dans sa lecture, à en faire un sujet lecteur. On peut ainsi demander la justification d'un titre, une appréciation de la fin, un jugement sur des personnages, etc. Le professeur peut partir d'une citation, en demandant aux élèves par exemple, à la fin de la lecture de *Cyrano de Bergerac*, s'ils sont d'accord avec la déclaration du personnage éponyme lorsqu'il affirme qu'il a « l'âme encore lourde d'amour d'inexprimée ». Il s'agit de permettre à l'élève de restituer sa lecture, sans l'enfermer

dans une série de questions pointilleuses ou anecdotiques. Il est également possible d'indiquer aux élèves les références au texte qu'on attend qu'ils intègrent à leur développement pour les aider à nourrir leur réponse. On se rappellera, par ailleurs, que le carnet de lecture permet de contrôler l'avancée des élèves dans l'œuvre. L'élève doit disposer pour cette évaluation, aussi bien au collège comme au lycée, de l'œuvre intégrale annotée, ainsi que de son carnet de lecture, s'il a été mis en œuvre dans la classe. Cette modalité d'évaluation permettra à l'élève à apprendre à exploiter un livre lu, et à l'annoter en conséquence.

Bilan ponctuel à l'issue d'un cours

Il peut s'agir de la restitution d'une analyse faite en cours, de la rédaction d'un mouvement d'une des explications linéaires conduites en classe, du commentaire d'une citation d'un extrait étudié pour montrer en quoi elle est significative des enjeux du texte étudié avec la classe, etc.

Oral et mémorisation

L'évaluation intermédiaire peut aussi se faire à l'oral, en demandant la restitution d'un aspect du cours, la synthèse du cours précédent, la lecture expressive d'un texte ou partie du texte, la récitation d'un passage, le compte-rendu personnel de lecture, etc.

Il convient à cet égard à ne pas dévaloriser le travail de la mémorisation, car il n'y a nul scandale à ce que l'élève retienne son cours. **Bien au contraire, il est nécessaire, dès la classe de 6^{ème}, d'engager avec les élèves des travaux de mémorisation de citations, lesquelles donneront lieu à une évaluation orale ou écrite, sans limiter cet effort à la poésie, mais en l'étendant à toutes les séquences.**

3. LE PROGRAMME D'ŒUVRES DE LA CLASSE DE PREMIÈRE ET L'EAF

Comme l'année passée, nous rappelons les adaptations suivantes en vue de l'EAF :

- **Un seul objet d'étude est dorénavant renouvelé chaque année** – cette année, le roman.
- Le nombre de textes à présenter à l'oral est inchangé : **vingt textes** au moins pour la voie générale (pour chaque objet d'étude : trois extraits au minimum pour chaque œuvre, deux extraits au minimum pour le parcours associé) et **douze textes** au moins pour la voie technologique (pour chaque objet d'étude : deux extraits au minimum pour chaque œuvre, un extrait au minimum pour le parcours associé).
- En voie technologique, le texte qui fait l'objet d'une contraction est désormais « d'une longueur de sept cent cinquante (750) mots environ... »
- La liste des textes prend désormais la forme d'un récapitulatif des œuvres et des textes étudiés ainsi que des lectures cursives.

D'ores et déjà, il convient d'être vigilant quant au **choix des extraits proposés à l'oral de l'EAF**. Nous insistons ainsi sur la nécessité de ne pas tronquer, en cours, des textes que l'on doit, au contraire, délimiter en se fondant uniquement sur l'unité et la cohérence du passage retenu. Ces textes doivent donc figurer dans leur intégralité sur le récapitulatif. Si le texte proposé excède une vingtaine de lignes, l'examineur délimitera le passage à expliquer. L'explication linéaire est, en effet, un exercice d'interprétation qui se propose de suivre le mouvement naturel des textes étudiés en classe. Le candidat aura à expliquer une vingtaine de lignes ou de vers d'un des textes étudiés dans l'année. Cela ne signifie pas pour autant que les professeurs ont à choisir uniquement des extraits courts. Cette épreuve permet de ne pas s'obliger à proposer systématiquement en classe et à l'examen des textes qui soient arbitrairement découpés, au risque d'en compromettre toute lecture pertinente. Ces textes plus longs, et qui présentent une forte unité, figurent sans coupure sur le récapitulatif. Quelle cohérence y aurait-il, par exemple, à tronquer le poème de Baudelaire « Une charogne » ou la fable de La Fontaine « Les animaux malades de la peste » ? A procéder à des découpes dans le portrait de Julien Sorel ou dans la description de Thélème ? Ces textes doivent donc être étudiés dans leur intégralité ; ce sera à l'examineur de proposer une vingtaine de lignes ou de vers en explication à l'oral de l'EAF. Les élèves doivent être préparés en ce sens.

Les textes qui font l'objet d'une explication linéaire sont choisis en vue de répondre au projet de lecture global de l'œuvre, orienté en classe de Première par l'intitulé du parcours associé, et en classe de Seconde, et au collège, par la perspective d'étude retenue par le professeur. Nous vous rappelons que les textes du parcours associé sont

choisis parce qu'ils entrent en résonance avec l'œuvre, tout comme la lecture cursive décidée par le professeur. Si la liste présentée à l'EAF se réduit désormais au recensement des textes lus, nous vous invitons à établir avec vos classes un descriptif des œuvres et des activités dont la maquette se trouve sur le site des Lettres.

Nouveau programme limitatif de français en classe de Première

Voie générale : Le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle

- Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.
- Balzac, *La Peau de chagrin* / parcours : les romans de l'énergie : création et destruction.
- Colette, *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde.

Voie technologique Le roman et le récit du Moyen Âge au XXI^e siècle

- Abbé Prévost, *Manon Lescaut* / parcours : personnages en marge, plaisirs du romanesque.
- Balzac, *Mémoires de deux jeunes mariées* / parcours : raison et sentiments.
- Colette, *Sido* suivi de *Les Vrilles de la vigne* / parcours : la célébration du monde.

4. L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

Les programmes de collège et de lycée rappellent l'importance de l'enseignement de la langue, « car c'est de la maîtrise de la langue que dépendent à la fois l'accès des élèves aux textes du patrimoine littéraire et leur capacité à s'exprimer avec justesse à l'écrit et à l'oral. » Il s'agit donc d'étudier avec ses classes lexique, orthographe et grammaire de façon régulière et explicite, en pensant la manière dont les notions seront réinvesties dans des activités de lecture, d'écriture et d'oral pour que les élèves en perçoivent l'utilité et se les approprient.

Le lexique, qui ne peut se réduire à des listes de définitions à apprendre, demande à être régulièrement abordé à travers un travail de mise en réseau sémantique susceptible d'enrichir la culture de l'élève et de consolider ses compétences en orthographe lexicale. Vous trouverez sur la page Lexique et culture³ des ressources inspirantes.

L'orthographe fait l'objet d'un apprentissage régulier et s'articule à des objectifs clairs et progressifs pour les élèves durant tout le secondaire. C'est à travers la déclinaison d'activités (exercices de manipulation, réécritures, dictées, enseignement de la révision, remédiation à partir de copies d'élèves...) et la répétition fréquente que les élèves pourront peu à peu acquérir les subtilités de l'orthographe française.

Au collège, Comme le précise la note de service du 25 avril 2018 sur l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire⁴, la progression de langue, **indépendante de la progression littéraire**, vise à construire chez les élèves une conscience linguistique. **L'observation de corpus construits à partir des textes lus, les manipulations et la réflexion sont autant d'étapes qui contribuent à appréhender la langue française comme un système organisé et cohérent** ; la mémorisation et l'automatisation permettent d'ancrer les savoirs chez les élèves ; l'articulation avec la lecture, l'écriture et l'oral donne du sens aux connaissances mobilisées.

Au lycée, l'enseignement de la syntaxe doit être systématisé et les élèves entraînés régulièrement à l'analyse syntaxique de la phrase complexe. **Cet enseignement doit être construit de façon réfléchie et progressive de la Seconde à la Première**. Il ne prépare pas simplement les élèves à l'oral de l'EAF, il leur permet d'acquérir une conscience sûre de la phrase française. Les leçons de grammaire copiées et accompagnées d'exercices risquent fort d'être inefficaces. Il convient, tout au contraire, que les professeurs de lycée s'informent de l'approche réflexive de la grammaire mise en œuvre au collège et conçoivent leurs cours de langue à partir de corpus de phrases qu'ils auront tirées - et éventuellement modifiées - des textes lus, afin de faire émerger avec la classe les propriétés syntaxiques qu'ils entendent étudier. Dès lors, la leçon n'a besoin que d'une synthèse brève qui atteste d'un véritable savoir grammatical. **Nous invitons les professeurs de lycée à fréquenter le site académique des Lettres et de consulter les documents mis en ligne pour le collège, qui nourriront ainsi**

³ <https://eduscol.education.fr/255/lexique-et-culture>

⁴ <https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809041N.htm>

leur réflexion didactique.

A côté de la leçon de grammaire, **des moments brefs, mais réguliers, doivent être consacrés à l'analyse de tel ou tel point de langue**, à partir d'une phrase ou d'un segment de phrase tiré d'un texte lu.

Nous rappelons que la question posée à l'EAF est d'ordre purement syntaxique et vise à s'assurer d'un savoir grammatical de base, mais solide. Bien évidemment, lors des explications de texte, la grammaire se met au service de la lecture, tout comme à l'écrit, elle nourrit la qualité d'écriture ou qu'à l'oral, elle est sollicitée pour enrichir telle ou telle prise de parole.

Vous trouverez sur le site Eduscol une grammaire du français⁵ et sur le site des Lettres de nombreuses ressources en langue⁶, et notamment **une proposition de progression annuelle pour les cycles 3 et 4**⁷.

5. LES TESTS D'ÉVALUATION ET LA REMÉDIATION (fluence, lecture compréhension)

La circulaire de rentrée 2022, en insistant sur **la maîtrise des savoirs fondamentaux** pour tous les élèves, définit les lignes directrices de l'action des enseignants, et au premier chef des enseignants de Lettres.

Enseignants de Lettres, vous savez en effet que **la maîtrise du français** est la condition nécessaire à un parcours de réussite. Comme le rappelait Monsieur Torossian, IGÉSR de mathématiques, lors du lancement des tests PISA au printemps 2022, les difficultés rencontrées par les élèves français en mathématiques relèvent, pour grande partie, d'insuffisance en littératie⁸. Il est également prouvé que ces fragilités affectent la réussite des élèves dans l'enseignement supérieur, particulièrement en STS mais également dans les filières universitaires.

Les deux inspecteurs généraux de lettres, Catherine Mottet et Renaud Ferreira de Oliveira, auteurs du rapport sur l'illettrisme⁹, paru au printemps dernier, font état de données encore très alarmantes : « Les évaluations menées en 2020 dans le cadre de la JDC confirment pour les jeunes gens une situation préoccupante : 9,5 % des participants (11,8% en 2019) éprouvent des difficultés dans le domaine de la lecture (compréhension très faible voire nulle ; 4,6% (5,3% en 2019) des jeunes peuvent être considérés en situation d'illettrisme (déficit important de vocabulaire, absence des mécanismes de base de traitement du langage écrit) ; les 4,9% restants souffrent de difficultés sévères (niveau lexical correct, mais incapacité ou extrême difficulté à comprendre les textes écrits). » Experts du langage, les enseignants de Lettres sont particulièrement sensibles et attentifs aux situations d'illettrisme. Ils peuvent ainsi apporter leur expertise à une équipe pédagogique plurielle pour faire face ensemble à cette difficulté, des élèves mais aussi de leurs familles, qui impacte l'ensemble de la scolarité.

La passation de tests nationaux en début de collège ainsi qu'en début de lycée¹⁰ entre le 12 et le 30 septembre, tests également expérimentés dans certains collèges en quatrième cette année, est au service de cette ambition, puisqu'il s'agit de mesurer les remédiations à apporter en tant que de besoin, en vue des progrès de chacun. Ces évaluations, si elles ne se substituent pas à vos propres diagnostics, offrent des indicateurs précieux pour confirmer ou objectiver vos analyses. Vous avez maintenant accès aux exercices qui ont été dévoilés pour vous permettre de prendre connaissance plus précisément de la nature des habiletés ou des compétences évaluées. Nous vous invitons à prendre connaissance des modifications apportées.

Les tests de fluence constituent un premier filtre d'alerte sur le niveau de décodage des élèves qui entrave considérablement leur compréhension des textes. L'identification des besoins, suivie de la constitution de groupes de remédiation massés en début d'année, constitue un des objectifs prioritaires de l'accueil des élèves de 6^{ème} et de la réflexion dans le cadre du cycle 3 avec nos collègues du 1^{er} degré, au sein d'un conseil de cycle. Vous trouverez toutes les ressources pédagogiques pour nourrir votre réflexion sur le site des Lettres¹¹ et sur le site Maîtrise de la

⁵ <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>

⁶ http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_57052

⁷ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11021699/fr/construire-une-progression-grammaticale-spiralaire-du-cycle-3-au-cycle-4

⁸ Voir le rapport Villani-Torossian du 12 février 2018, en particulier le paragraphe 3.3.

⁹ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11026416/fr/mission-prospective-sur-l-illettrisme-le-rapport-2022

¹⁰ <https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>
<https://eduscol.education.fr/1501/tests-de-positionnement-de-seconde-et-de-cap>

¹¹ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11039475/fr/fluence

langue et Prévention de l'illettrisme¹². Vous pouvez aussi être accompagnés par l'inspection dans le cadre du plan de formation établissement. N'hésitez pas à y associer des enseignants d'autres disciplines.

L'enseignement explicite de la compréhension, notamment pour les élèves fragiles, est la continuité féconde du travail, très technique, sur la fluence, pour faire progresser les élèves en lecture et les amener vers l'interprétation, même si comprendre et interpréter sont difficilement dissociables. Dans le cadre du cycle 3, il est recommandé de prendre connaissance du guide **La compréhension¹³ au cours moyen**, qui fait état des dernières avancées de la recherche. Des ressources complémentaires sur nos sites¹⁴ sont à votre disposition, de même que des formations à candidatures collectives et individuelles sont aussi prévues dans le plan de formation académique¹⁵.

Cette attention à mobiliser toutes les habiletés de nos élèves qui prévalent à la construction des compétences de lecture est un axe majeur de notre enseignement et de notre professionnalité de professeurs de Lettres, car nous voulons faire de tous nos élèves des lecteurs autonomes, qu'ils s'orientent vers le lycée général ou vers le lycée professionnel.

6. L'ENSEIGNEMENT DE LA SPÉCIALITÉ « HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE »

Le calendrier du baccalauréat pour l'année 2023 ne nous a pas encore été communiqué à l'heure nous vous adressons cette lettre. Sans aménagements spécifiques, les épreuves écrites de la classe de Terminale sont prévues à la mi-mars.

L'épreuve de Terminale a été définie par une note de service que nous vous invitons à relire. Dans le cadre de l'épreuve de spécialité de Terminale, seul le programme limitatif, indiqué ci-dessous, est évaluable à l'écrit. La note précise que pour l'épreuve orale de contrôle « l'énoncé du sujet prend la forme d'une interrogation associée au thème de l'épreuve écrite. » relevant d'une question de littérature ou de philosophie selon la discipline de l'examineur. Les élèves ne peuvent donc être évalués que dans le cadre du programme limitatif et, à l'oral, sur le même thème que celui donné à l'épreuve écrite.

Les professeurs doivent donc prêter une attention particulière aux thèmes du programme limitatif, ce qui n'exclut nullement, s'ils le souhaitent, d'aborder en cours l'ensemble du programme.

Par ailleurs, l'évaluation des élèves abandonnant la spécialité en fin de Première se fera dorénavant en contrôle continu. Les élèves seront donc évalués en classe tout au long de l'année de Première, la moyenne obtenue sera affectée d'un coefficient 8.

Le programme de la spécialité HLP reste donc inchangé ainsi que les modalités liées à son enseignement. Une lettre spécifique vous parviendra dès que le calendrier des épreuves nous sera communiqué. Nous attirons votre attention sur la nécessité de consacrer dès le début de l'année une attention particulière au traitement de ces entrées en ayant à l'esprit le temps limité dont vous disposez pour le faire. En effet, le calendrier de la zone B vous laisse 19 semaines pour traiter ces quatre entrées avant la mi-mars. Cela doit être pour vous un point de vigilance important qui vous invite à considérer dès le début de l'année la préparation aux exercices de l'écrit, question d'interprétation et sujet d'essai littéraires.

Vous trouverez sur le site des Lettres une proposition de séquence pour la classe de Première portant sur la pièce de Corneille, *Cinna*, laquelle vous indique un format transposable pour la classe de Terminale également¹⁶.

¹² https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10952446/fr/fluence

¹³ <https://eduscol.education.fr/242/francais-cycle-3-lecture-et-comprehension-de-l-ecrit>

¹⁴ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_11039444/fr/-webinaire-academique-comprendre-des-textes-varies-les-ecrits-composites-de-l-ecole-au-lycee-general-et-professionnel
https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10630567/fr/lecture

¹⁵ Plan de formation lettres, prévention de l'illettrisme, et maîtrise de la langue dans toutes les disciplines.

¹⁶ https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_57052/fr/accueil

Programme limitatif de HLP évaluable dans le cadre de l'épreuve de Terminale :

Objet d'étude : **La recherche de soi**

- Les expressions de la sensibilité
- Les métamorphoses du moi

Objet d'étude : **L'humanité en question**

Histoire et violence
Les limites de l'humain

7. BTS

Les deux thèmes concernant l'enseignement de la Culture Générale et Expression en deuxième année pour la session 2023 sont parus au BO n°7 du 17 février 2022 : "Dans ma maison" (renouvelé) et "Invitation au voyage". Vous trouverez sur la page Eduscol suivante : Brevet de technicien supérieur | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse, problématiques, mots-clés et références bibliographiques et culturelles. Des ressources complémentaires seront publiées à la suite des formations proposées au Plan Académique de Formation. Par ailleurs, une lettre de rentrée spécifique au BTS - CGE vous parviendra prochainement, afin de vous proposer des pistes de réflexion à partir du bilan de la session 2022.

8. CERTIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'examen de la certification complémentaire permet de valider des compétences spécifiques qui vont au-delà du domaine du concours de recrutement. Voici les secteurs disciplinaires qui peuvent vous concerner : Arts (option cinéma et audiovisuel, option danse, option théâtre, option Histoire de l'Art), Français Langue Seconde, Langues et Cultures de l'Antiquité (Latin et/ou Grec ancien) et Enseignement de la Langue des Signes Française. Les sites académiques publient régulièrement les rapports de jury de ces différentes certifications.

9. LES VISITES DE L'IA-IPR DANS LES ÉTABLISSEMENTS ET DANS LES CLASSES

Le rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR

Les entretiens de carrière concernent les professeurs qui ont atteint les 6ème, 8ème ou 9ème échelon. Si aucun document ne vous sera demandé en amont de l'inspection, nous attirons votre attention sur l'intérêt qu'il y a à mettre à notre disposition tous les documents qui permettent de comprendre la séance qui sera présentée, afin de valoriser votre travail (progression annuelle, contextualisation de la séquence, travaux d'élèves, un ou deux cahiers ou classeurs d'élèves complets avec l'ensemble des évaluations, carnet de lecture, etc.). À cet effet, vous trouverez sur le site des Lettres des maquettes de présentation des séquences au collège et au lycée. Il peut être également intéressant de nous remettre le jour de notre visite le document de référence qui retrace votre parcours et mentionne vos perspectives d'évolution professionnelle.

La visite d'inspection obligatoire

La visite de titularisation est toujours une inspection. Un certain nombre de documents sera demandé aux professeurs stagiaires au moment de la notification de la visite.

Nous pouvons également être missionnés par Monsieur le recteur pour effectuer une visite d'inspection en dehors du PPCR.

La visite d'accompagnement

Tout agent bénéficie d'un accompagnement continu dans son parcours professionnel. Individuel ou collectif, il répond à une demande du professeur ou à une initiative de l'Institution. L'accompagnement individuel peut prendre la forme d'un entretien, ou alors d'une observation en classe, suivie d'un entretien individuel. Il ne s'agit pas là de visites d'évaluation, mais d'une occasion de réfléchir ensemble à la didactique de notre discipline. Lorsque ces visites

sont annoncées, nous vous demandons de mettre à notre disposition un certain nombre de documents habituels : progression annuelle, descriptif de la séquence, choix d'un classeur d'élève complet avec toutes les évaluations, carnets de lecture, etc. Ces visites sont pour nous l'occasion de vous rencontrer, de découvrir votre travail et de vous accompagner dans votre réflexion didactique et pédagogique.

La séance présentée lors d'une observation en classe

Le professeur a l'entière responsabilité du choix de sa séance. Si les travaux de groupe sont tout à fait légitimes et participent d'une pédagogie qui se fonde sur les échanges entre les élèves, il est plus pertinent de proposer, lors de nos visites, des séances durant lesquelles nous pouvons percevoir, dans le temps très limité de l'inspection, le travail du professeur en activité avec ses élèves.

10. CONTACT AVEC LES IA-IPR DE LETTRES

Nous voudrions vous rappeler que vous pouvez nous joindre directement et nous solliciter pour toute question d'ordre didactique ou pédagogique, soit par courriel, soit par téléphone.

Vous pouvez également nous écrire pour nous proposer vos travaux (séquences, explications linéaires ou lectures analytiques, sujets de dissertation ou d'essai, questions de réflexion littéraire à partir des œuvres intégrales étudiées au collège, ou des groupements de texte, propositions d'accompagnement des lectures des œuvres intégrales ou cursives, leçons de grammaire à partir des corpus et des manipulations syntaxiques, activités d'écriture ou d'oral, projets personnels ou collectifs, en lien avec la lecture notamment), en veillant à proposer à chaque fois des éléments d'exploitation ou de corrigé. Nous serons heureux de proposer à la publication vos travaux, afin de mettre en évidence la richesse du travail et la qualité des productions des professeurs de l'académie.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, une très bonne année scolaire placée sous le signe du plaisir d'enseigner et de la réussite des élèves de notre académie.

ANNEXES

Coordonnées des IA-IPR de Lettres :

- Odile AUBERT : odile.aubert@ac-aix-marseille.fr ☎ 06 07 42 53 53
- Elsa CELLIER : Elsa.Cellier@ac-aix-marseille.fr ☎ 06 22 38 09 06
- Audrey CLERC : audrey-marie.clerc@ac-aix-marseille.fr ☎ 06 14 10 40 44
- Bénédicte COLAU : benedicte.colau@ac-aix-marseille.fr ☎ 06 18 41 40 49
- Florentina GHERMAN : florentina.gherman@ac-aix-marseille.fr ☎ 06 38 38 75 27
- Alain GUERPILLON : alain.guerpillon@ac-aix-marseille.fr ☎ 06 37 60 53 49
- Julia VIGNES : julia.vignes@ac-aix-marseille.fr ☎ 06 80 26 60 02

IA-IPR de Lettres : Secteurs d'inspection par réseaux

ODILE AUBERT	AUDREYCLERC	BÉNÉDICTE COLAU	ELSA CELLIER	FLORENTINA GHERMAN	ALAIN GUERPILLON	JULIA VIGNES
<ul style="list-style-type: none"> • MARSEILLE - MADRAGUE - VIEUX PORT CLG : E. Quinet, A.Dumas, G. Defferre, Belle de Mai, VieuxPort, Henri Wallon, Massenet, Pythéas LYC : Victor Hugo, Rempart, Saint Charles PRIVE : Chevreur-Blancarde, Notre- Dame de Sion, C. Pégyu, Don Bosco, Maximillien de Sully, Notre-Dame de France, St Vincent de Paul, Ami, Saint François d'Assise, Saint Louis, Ibn Khaldoun, Notre Dame de la Viste, Saint Joseph de la madeleine, Saint Joseph Viala, Tour Sainte 	<ul style="list-style-type: none"> • LA CÔTE BLEUE • LA NERTHE • STE VICTOIRE AIX-EN-PROVENCE : CLG : Campra, Jas de Bouffan, Mignet, Rocher du Dragon, St Eutrope LYC : Cézanne, Vauvenargues PRIVE : Le Sacré Cœur, Ste Catherine de Sienna, St Joseph CABRIÈS, FUVEAU, GARDANNE, GREASQUE, ROUSSET, TRET 	<ul style="list-style-type: none"> • MARSEILLE : - CALANQUES Cluny, Provence, Sainte-Anne, Pastré-Grande Bastide, Sainte Trinité, Saint Eugène de Mazenod, Jeanne Perrimond, Bnei Elazar - HUVEAUNE PRIVE : Notre-Damede La jeunesse, P. Melizan, ORT L. Bramson, Cluny, Provence, Sainte-Anne, Pastré-Grande Bastide, Sainte Trinité, Saint Eugène de Mazenod, Jeanne Perrimond, Bnei Elazar 	<ul style="list-style-type: none"> • LE GARLABAN • MARSEILLE : - ÉTOILE - COLLINES - VIEUX PORT CLG : Longchamp, Thiers, G. Defferre, J.C. Izzo, Versailles, Chape, Chartreux, Malrieu, A. France, Clair Soleil, M. Laurencin LYC : Thiers, Montgrand PRIVE : Sacré Cœur, Belsunce, Notre-Dame de laMajor, Saint-Charles, Saint-Mauront, Cours Bastide, St Joseph Les Maristes 	<ul style="list-style-type: none"> • AVIGNON • HAUT VAUCLUSE • STE VICTOIRE AIX-EN-PROVENCE CLG : Arc de Meyran, Chateau Double, Sophie Germain LYC : Duby, Zola PRIVE : La Chesneraie, La Nativité BOUC-BEL-AIR, CADENET, LA TOUR-D'AIGUES, LE PUY-STE-REPARADE, PERTUIS, PEYROLLES, ROGNES, SIMIANE-COLLONGUE 	<ul style="list-style-type: none"> • CAMARGUE • LA CRAU • LE LUBERON • VENTOUX 	<ul style="list-style-type: none"> • BLÉONE DURANCE • GIONO • LES ÉCRINS • PORTE DES ALPES • SALON

IA-IPR DE LETTRES : RÉPARTITION DES DOSSIERS 2022-2023

DOSSIERS	ODILE AUBERT	AUDREY CLERC	BÉNÉDICTE COLAU	ELSA CELLIER	FLORENTINA GHERMAN	ALAIN GUERPILLON	JULIA VIGNES
EXAMENS ET CONCOURS							
DNB							
DNB Centres étrangers							
EAF							
EAF Centres étrangers							
BTS							
CRPE							
DOSSIERS ACADEMIQUES							
Maîtrise de la langue							
Prévention de l'illettrisme							
Plan Français							
RESSOURCES HUMAINES							
CMI							
CTEN							
NEO TITULAIRES							
FORMATION INITIALE : INSPE ET concours internes							

IA-IPR DE LETTRES : RÉPARTITION DES DOSSIERS 2022-2023

DOSSIERS	ODILE AUBERT	AUDREY CLERC	BENEDICT ECOLAU	ELSA CELLIER	FLORENTINA GHERMAN	ALAIN GUERPILLON	JULIA VIGNES
DOSSIERS DISCIPLINAIRES							
SITE LETTRES							
LCA							
THEÂTRE							
HLP							
PAF/ Formation continue							
PAF - lecturecollèg e							
PAF – lecture lycée							
PAF – compréhen- sion							
PAF - écriture collège							
PAF - écriture lycée							
PAF - langue collège							
PAF - languelycée							
PAF – oral							
PAF - LCA							
FLE/FLS							
ARTS DE LA PAROLE							
DOMAINE LIVRE							

Coordonnées des Chargés de mission d'inspection

Amandine Cassard : Amandine.Cassard@ac-aix-marseille.fr

Anne- Claire Gilles : anne-claire.gilles@ac-aix-marseille.fr

Aude Lerouyer : aude.lerouyer@ac-aix-marseille.fr

Rabia Loukili : rabia.loukili@ac-aix-marseille.fr

Sophie Mallet : sophie.mallet@ac-aix-marseille.fr

Audrey Panet : audrey-annick-f.panet-laurent@ac-aix-marseille.fr

Fouzia Richez : fouzia.richez@ac-aix-marseille.fr

Fabienne Wolf : Fabienne.Wolf@ac-aix-marseille.fr